



Carcassonne le

14 FEV. 2019

JCM INVEST
10 rue Jean Perrin
17000 LA ROCHELLE

Arrivée le
07 MARS 2019
SCP RAYMOND

Nos Réf : IC/ND/JM/NV
OBJET : 4^e campagne de ravalement obligatoire
dernier rappel avant pénalités
BM 287

Monsieur,

Vous êtes propriétaire d'un immeuble situé rue Jean Bringer à Carcassonne compris dans le périmètre de la 4^e campagne de ravalement obligatoire.

En mai 2018, vous avez reçu l'arrêté notifiant le délai de 12 mois pour la réalisation des travaux.

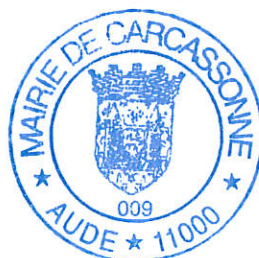
Je tiens à vous rappeler qu'en mai 2019, les propriétaires des immeubles situés dans cette zone et qui n'auront pas exécutés les travaux de ravalement de façade, s'exposent :

- aux sanctions prévues par l'article L. 152-11 du Code de la construction et de l'habitation :
« le propriétaire qui n'aura pas exécuté les travaux de ravalement dans les délais prévus aux articles L. 132-3 à L. 132-5 est puni d'une amende de 3 750 € » ;
- aux travaux d'office réalisés par la Ville, aux frais des contrevenants, en suivant la procédure afférente avec émission de titres de recettes et inscription d'un privilège spécial immobilier.

À ce jour, un grand nombre d'immeubles concernés par cette 4^e campagne de ravalement obligatoire ont déjà satisfait à cette obligation ou sont en cours de finalisation, mais il s'avère, selon les éléments à notre disposition, que cela ne semble pas être votre cas.

Aussi, la Maison de l'Habitat de la Direction de l'Urbanisme, du Foncier, du Patrimoine et de l'Hygiène de la ville de Carcassonne reste à votre écoute pour vous apporter l'aide nécessaire au montage des dossiers de demande d'autorisations de travaux et de subventions.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



La 1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée à l'Urbanisme

Isabelle CHESA

PÔLE SERVICES A LA POPULATION
DIRECTION URBANISME, FONCIER, PATRIMOINE, HABITAT ET HYGIÈNE
MAISON DE L'HABITAT
32, RUE AIMÉ RAMOND
Tél. 04.68.77.71.58
maisonhabitat@mairie-carcassonne.fr

CORRESPONDANCE À ADRESSER IMPERSONNELLEMENT À:
MONSIEUR LE MAIRE - HÔTEL DE VILLE - 32 RUE AIMÉ RAMOND - 11835 CARCASSONNE - Cedex 9
WWW.CARCASSONNE.ORG